



• BIO EN HAUTS-DE-FRANCE •
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

LABienvenue

La lettre d'information de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

N° 83 • Mai 2021 • www.bio-hautsdefrance.org



**SEMENCES BIO :
DES OPPORTUNITÉS À SAISIR !**



ÉDITO PAR CHRISTOPHE CAROUX, PRÉSIDENT

Comment atteindre 25% de terres bio en Europe à l'horizon 2030 ?

Les négociations autour des aides à la bio se poursuivent mais se durcissent en défaveur de la bio. Même si le gouvernement annonce augmenter l'enveloppe dédiée à l'aide à la conversion bio dans la future PAC, il remplace dans le même temps les aides au maintien à destination des agriculteurs bio déjà en place par des Paiements pour Services Environnementaux à hauteur de 70 € / ha, au même niveau que le label HVE (Haute Valeur Environnementale). Cela signifie une perte moyenne de 132 euros par hectare et par an, soit 66% d'aides en moins pour les bio !

Ces dispositions révèlent l'inadéquation entre les objectifs ambitieux à l'horizon 2030 (fixés à 25% de SAU bio en Europe) et les moyens dédiés à la bio pour les atteindre.

Au-delà des montants en cours de négociation, c'est aussi le manque de reconnaissance vis-à-vis de notre engagement que nous dénonçons. En soutenant la bio au même niveau que le label HVE, nous ne reconnaissons pas les externalités positives et plurielles de la bio (amélioration de la qualité de l'eau, de l'air, de la biodiversité, des paysages, création d'emplois, apport de valeur ajoutée dans nos territoires...).

Nous considérons que ce n'est pas au seul consommateur de payer ces externalités positives qui bénéficient in fine à l'ensemble de la société. Et pourtant, le modèle agricole et alimentaire que nous proposons résonne chaque jour un peu plus comme une réponse aux multiples défis de notre société. En cette période électorale, nous proposons aux candidats 16 mesures pour faire rimer relance économique agricole et transition écologique et sociale. Accessibles sur notre site internet, nous vous invitons à les diffuser aux élus que vous rencontrez.

Par votre engagement et votre adhésion aux valeurs de Bio en Hauts-de-France, vous montrez que cette transition est possible. En vue de renforcer notre réseau, nous avons lors de la dernière assemblée générale, adopté une nouvelle modalité d'adhésion basée sur :

- un montant libre (avec un plancher à 50 €)
- une possibilité de simplifier le paiement (par prélèvement automatique).

Nous comptons sur votre soutien et vous donnons rendez-vous les 30 juin et 1er juillet sur la ferme d'Emmanuel et Elisabeth Woronoff à Brie (02) au Salon Terr'Eau Bio, vitrine de la transition agricole et alimentaire souhaitée en région.

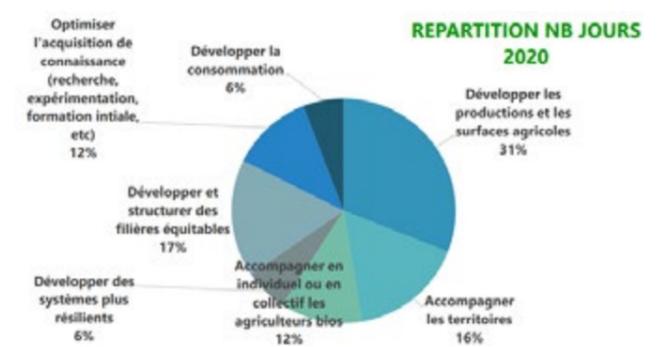


• RÉSEAU EN RÉGION

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE ENTEND BOOSTER SON RÉSEAU

Le 22 avril dernier s'est déroulée l'assemblée générale ordinaire de Bio en Hauts-de-France sous la présidence de Christophe Caroux, rendez-vous proposé en visio-conférence compte-tenu des consignes sanitaires. L'ordre du jour de l'assemblée générale a été suivi :

- Rapport moral et bilan de l'activité de l'année 2020
- Adhésions et cotisations 2021 : Bio en Hauts-de-France souhaite renforcer son réseau et booster les adhésions. Pour cela, l'assemblée a opté pour la simplification du processus, en proposant une adhésion libre avec un montant plancher de 50€ pour tous (plus de calculs à effectuer en fonction de son activité !) et la possibilité d'opter pour le prélèvement automatique pour ceux qui le souhaitent. L'adhésion en ligne via la plateforme Helloasso est toujours proposée en 2021
- Renouvellement du tiers du conseil d'administration : le tiers a été renouvelé à 100%. Collège 1 : Emmanuel Decayeux (territoire Boulogne/Abbeville), Sébastien Lemoine et Etienne Tavernier



(territoire Cambrai /Laon), Emmanuel Woronoff, collège 2 : Gérard Batot (Biocoop) et collège 3 : Guy Vanlerberghe.

Présentation des comptes de l'année 2020 : malgré les effets de la crise sanitaire, Bio en Hauts-de-France a conclu l'année en présentant un léger excédent (7 950€), pour un budget total de 2 043 295 €. 31% des financements de Bio en Hauts-de-France sont orientés vers le développement de la production et des surfaces agricoles. Le budget prévisionnel 2021 a été approuvé à l'unanimité.

Future PAC : la situation a été présentée, faisant état des enjeux de la négociation en cours. La FNAB propose différentes actions (voir page suivante) pour soutenir les agriculteurs bio et les conversions : pétition, campagne grand public, communiqués de presse, mobilisation nationale, simulations d'impacts sur les aides PAC dans les fermes bio... En région, une rencontre avec des représentants a été planifiée : Mme Lesne (Conseil régional), M. Desmet (DRAAF), M. Lalande (Préfet de Région).



BIO EN HAUTS-DE-FRANCE
Groupement Régional de l'Agriculture Biologique

Bio en Hauts-de-France est soutenue par le Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt, le Conseil régional Hauts-de-France, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, l'Agence de l'Eau Artois-Picardie et les Conseils départementaux de l'Aisne, du Nord, de l'Oise, du Pas-de-Calais et de la Somme.

Siège social, site Phalempin
26, rue du Général de Gaulle
59133 Phalempin • T 03 20 32 25 35

Site Amiens
14, rue du 8 mai 1945
80090 Amiens • T 03 22 22 58 30

Organisme de conseil indépendant
N° Agrément Pl01462

www.bio-hautsdefrance.org
Youtube | Facebook | Twitter

LABienvenue [N°83]
La lettre des actualités de l'agriculture biologique en Hauts-de-France

Directeur de la rédaction : Christophe Caroux
Comité de rédaction : Margaux Amblard, Simon Hallez, Jean-Baptiste Pertriaux, Tessa Durand

Maquettage : Laetitia Vandamme

Crédits Photos : Bio en Hauts-de-France, Freepik, Adobe stock, William B Besançon, Flament.

Imprimeur : I&RG (80) sur papier recyclé et encres végétales.

Numéro ISSN : 2431-1049.

Imprimé en 1500 exemplaires.

SOMMAIRE

2 • ÉDITO

3 • RÉSEAU EN RÉGION

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE ENTEND BOOSTER SON RÉSEAU • AGRIBIOLIEN, POUR DES ÉCHANGES DIRECTS ENTRE PRODUCTEURS BIO

4 • RÉSEAU NATIONAL

ET VOUS, COMBIEN ALLEZ-VOUS PERDRE DANS LA PROCHAINE PAC ? • PHILIPPE CAMBURET, ÉLU PRÉSIDENT DE LA FNAB

5 • ACTUS DES PROJETS

LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE

6 • LE TOUR DE LA QUESTION

PRODUIRE DES SEMENCES EN AB : ENJEU ET OPPORTUNITÉS POUR L'AGRICULTURE RÉGIONALE

8 • ALIMENTATION DURABLE ET TERRITOIRES

CAP SUR UNE RESTAURATION COLLECTIVE BIO, LOCALE ET DE QUALITÉ !

9 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

CULTURES INNOVANTES : DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES GRANDES CULTURES BIO

10 • OPTIMISATION DES SYSTÈMES

ELEVEURS LAITIERS BIO : PRENEZ L'AVENIR DE LA FILIÈRE RÉGIONALE EN MAIN

11 • PORTRAIT DU MOIS

JEROME LALOIX, POLY-CULTEUR-ÉLEVEUR ET PAYSAN-BOULANGER À BOIRY-SAINTE-RICTRUDE (62)

12 • AGENDA

ÉVÉNEMENTS ET FORMATIONS À VENIR

AGRIBIOLIEN, POUR DES ÉCHANGES DIRECTS ENTRE PRODUCTEURS BIO

Agribiolien

Échanges directs entre producteurs bio

Fourrages, céréales, animaux, matériel, échanges de coup de main... et tout ça en bio, c'est possible avec Agribiolien ! Lancée par la FNAB en 2020, et depuis disponible en Hauts-de-France, Agribiolien est une plateforme de petites annonces en ligne uniquement dédiée aux agriculteurs biologiques et en conversion. Elle regroupe déjà plus de 3 500 agriculteurs biologiques inscrits en France. L'ensemble de ses services sont accessibles de manière illimitée aux adhérents du réseau FNAB. Pour les non-adhérents, seule une partie des fonctionnalités leur est accessible, notamment concernant les fourrages.

Le plus-value d'Agribiolien réside dans l'assurance que les usagers du site aient

un certificat bio à jour. Pour ce faire, le site est relié au portail de l'Agence Bio. L'interface permet d'effectuer des recherches par catégorie et sous-catégorie et par secteur géographique. Il est également possible de mettre en place un système d'alerte mail pour être prévenu.e des nouvelles annonces disponibles.

Vous pouvez sans plus attendre vous rendre sur www.agribiolien.fr. Une vidéo et une Foire aux questions sont disponibles dès votre arrivée sur le site pour vous aider à le prendre en main. Plus vous serez nombreux à utiliser le site, plus il sera pertinent, c'est pourquoi nous vous invitons à y déposer toutes vos petites annonces.

LE CHIFFRE DU MOIS

108 000



C'est le nombre de visiteurs uniques sur notre site internet en 2020. Actualisé le plus régulièrement possible, son objectif principal est de simplifier l'accès à l'information en proposant des espaces dédiés aux principaux interlocuteurs de Bio en Hauts-de-France : agriculteurs-rices, mais aussi collectivités.

Il permet de rester informé.e sur les dernières actualités en agriculture biologique, de connaître les événements et formations à venir, d'en savoir plus sur notre réseau et notre activité, mais surtout de s'alimenter pour progresser dans son activité bio : ressources documentaires, articles techniques... Il est accessible au lien : www.bio-hautsdefrance.org.



ET VOUS, COMBIEN ALLEZ-VOUS PERDRE DANS LA PROCHAINE PAC ?

Le futur Plan Stratégique National en cours de discussion prévoit pour les agriculteurs et agricultrices biologiques une aide de **70 euros par hectare et par an** sur l'écorégime du premier pilier de la PAC. Cette aide va remplacer deux dispositifs (le paiement vert sur le pilier 1 et l'aide au maintien sur le pilier 2) qui représentaient en moyenne 202 euros par hectare et par an. **C'est donc une perte nette moyenne de 132 euros par hectare et par an, soit 66% de soutien public en moins pour les fermes bio.** Non seulement cet arbitrage enterre la promesse faite par Emmanuel Macron en 2017 de créer des paiements pour services environnementaux, mais il met sur le même niveau de soutien public la Bio et des démarches comme HVE (qui utilisent encore des produits de synthèse et n'ont jamais démontré leur efficacité sur le plan environnemental).

La FNAB met à disposition des agriculteurs et agricultrices bio un outil pour calculer ce qu'ils vont perdre dans la future PAC.

Il suffit aux agriculteur-rices de renseigner leurs surfaces bio ainsi que les aides touchées en 2019¹ (paiements de base, paiement vert et maintien Bio) pour que le simulateur calcule le montant d'aides environnementales qu'ils perdront dans la prochaine PAC avec l'arbitrage de Julien Denormandie, à 70€/ha et par an : <https://www.labiopourtous.org/>

L'impact sur la ferme dépend de la façon dont les conseils régionaux et les Agences de l'eau ont pris le relai après le désengagement de l'Etat. Les agriculteurs et agricultrices d'Ile-de-France, Hauts-de-France et Normandie seront les plus impactés, dans ces régions les aides bio actuelles sont déplaçonnées. Et pour cause, ces régions sont les plus en retard en part de surfaces bio (2% à 5% de SAU bio contre 8,5% de moyenne nationale). « Le message envoyé par le gouvernement est clair : inutile d'arrêter les pesticides et les engrais azotés, l'Etat ne vous paiera pas pour protéger l'environnement et la



santé. Les grandes zones céréalières ne se convertiront pas et le plan Ecophyto sera encore un échec ! » conclut Loïc Madeline, secrétaire national aides à la FNAB et polyculteur-éleveur Bio en Normandie. **La FNAB demande une réouverture des arbitrages et un paiement pour service environnemental à 145 euros par hectare pour les bio dans l'écorégime.**

¹ Référence 2019, date des derniers chiffres officiels transmis par le ministère de l'agriculture pour les discussions sur la PAC

PHILIPPE CAMBURET, ÉLU PRÉSIDENT DE LA FNAB

L'Assemblée générale de la FNAB qui s'est tenue les 18 et 19 mai en visio-conférence a élu son nouveau Conseil d'administration ainsi qu'un nouveau président pour quatre ans en la personne de Philippe Camburet. Il succède ainsi à Guillaume Riou qui quitte la présidence après trois ans de mandat pour d'autres fonctions politiques.



réseau :

Le nouveau bureau de la FNAB sera composé d'une équipe de 5 personnes autour de la présidence, représentant à la fois la diversité géographique du réseau, la pluralité des filières et des modes de distribution des adhérents du

- Irène Carrasco - trésorière, arboricultrice dans le Lot-et-Garonne, en filière longue
- Bruno Lafont, viticulteur et apiculteur dans le Vexin, en circuit court
- Frédéric Cluzon, éleveur en Ariège et

producteur de légumes de plein champ, filière longue et vente directe

- Olivier Chaloché, céréalier et producteur de légumes de plein champ dans le Loiret, filière longue
- Loïc Madeline, polyculteur-éleveur dans l'Eure, filière longue et vente directe

Céréalier bio dans l'Yonne sur une ferme de 200 hectares, Philippe Camburet est aujourd'hui associé en EARL avec son frère qui avait initié la conversion de la ferme familiale à l'agriculture biologique il y a 23 ans. Avant de se réinstaller sur l'exploitation il a été titulaire de l'enseignement agricole en sciences et techniques des équipements agricoles.

Depuis 2018 Philippe Camburet présidait le groupement des agriculteurs biologiques de Bourgogne et occupait la fonction de secrétaire national Grandes cultures à la FNAB.



LA REVUE DES PROJETS DE BIO EN HAUTS-DE-FRANCE



EMPLOI EN AB : Le réseau FNAB s'engage pour l'égalité Femmes-Hommes ! C'est dans ce cadre que nous avons intégré le groupe de travail national « Femmes & bio ». Objectif : prendre connaissance des actions mises en place dans le réseau et partager nos réflexions. Plusieurs régions répondent actuellement à cet appel à projets pour agir dès cette année sur la thématique, à travers la mise en place de groupes d'échanges et de formations. Nous souhaitons mobiliser les productrices de la région intéressées pour venir partager leurs expériences. Contactez-nous : r.delporte@bio-hdf.fr



SEMENCES GRANDES CULTURES : Un sondage pour évaluer l'intérêt des agriculteurs pour la multiplication de semences est en cours. Les premiers retours montrent un certain intérêt pour se renseigner et se former. La multiplication de semences pourrait offrir une perspective de diversification supplémentaire. Le 19 mai a amorcé cette perspective avec un premier tour de plaine réunissant 25 participants pour présenter le métier de multiplicateur de semences, en partenariat avec la FNAMS. p.rebreyend@bio-hdf.fr



FILIÈRE VOLAILLE DE CHAIR : Le travail démarré en début d'année autour de la structuration d'une filière volaille de chair AB locale se poursuit. Le 30/04 une réunion d'échanges s'est déroulée avec 5 producteurs motivés pour participer à l'émergence et à la construction de ce projet collectif. Nous analysons actuellement les résultats d'une enquête envoyée à plus de 70 magasins spécialisés et autres points de vente en région afin de connaître leur besoin en poulets AB locaux. c.bertin@bio-hdf.fr



PRE-VEAUX : Une enquête a débuté auprès de 5 typologies d'agriculteurs, allant des éleveurs conventionnels aux éleveurs laitiers bio, en passant par les polyculteurs bio afin d'identifier les freins vis-à-vis de l'engraissement à l'herbe de veaux issus d'élevages biologiques. En parallèle de ces enquêtes, un partenariat est en train de se créer avec le Civam Bio de la Mayenne afin de mutualiser nos résultats sur le sujet de la valorisation des veaux laitiers en AB. n.renault@bio-hdf.fr



ABAC : plusieurs événements prévus chez les agriculteurs du projet : RDV chez N. Chatelain, à Chavignon, le 28 mai, où sera présentée la suite de l'expérimentation sur la destruction de prairie temporaire en non-labour. Le 4 juin, RDV chez E. Decayeux pour la présentation d'un essai basé sur l'agriculture régénérative, avec un test de l'intérêt d'application ou non de ferments lactiques pour détruire ses couverts. Enfin, une démonstration sur la destruction de couverts (outil Geohobel) est programmée chez V. Rimette, le 4 juin également. n.delattre@bio-hdf.fr



FILIÈRE SUCRE ALTERNATIVE : de nouveaux débouchés de commercialisation pour notre sirop de betteraves : brasseries, distilleries, épiceries, biscuiteries, restaurateurs... 7,5 tonnes ont été vendues depuis le début 2021, aussi bien dans les Hauts-de-France qu'à l'échelle nationale ! Cela a conduit à l'emblavement de 2 ha mi-avril pour une transformation en sirop prévue fin 2021. De quoi donner de la matière au groupe de travail pour se pencher sur les thématiques de la R&D cristallisation et de la micro-sucrierie notamment. e.coudray@bio-hdf.fr



PATRIMOINE LEGUMIER : 5 variétés régionales ont été lancées en test, les semences fournies par le CRRG ont été distribuées à l'ensemble des maraîchers testeurs pour ce projet. La laitue lilloise (dont les premières récoltes ont eu lieu mi-mai), le haricot princesse, la carotte de Saint Valéry, le chou frisé Grand Vert du Nord et le poireau Leblond sont les variétés testées pour cette année 2021.



CULTURES MELLIFÈRES : L'expérimentation est reconduite en 2021 sur le territoire de la Métropole Lilloise. Sur les 3 parcelles seront observées : la 2ème année d'implantation de la luzerne avec une vigilance sur la stratégie de montée en fleur et la valorisation en fin de saison, la 2ème année du mélange sainfoin trèfle blanc avec un enjeu sur la reprise du sainfoin qui a souffert du froid cet hiver et une nouvelle plantation d'une parcelle de bourrache pour essayer d'améliorer l'itinéraire technique par rapport à 2020. Résultats cet automne ! v.dubois@bio-hdf.fr



PROTEOLUZ : Nous pensons réitérer l'essai de production de luzerne jeune riche en protéines à destination de Novial. Une réflexion systémique est engagée : la 1ère coupe, plus abondante, serait dédiée à une alimentation pour les ruminants ; les 2ème et 3ème coupes de luzerne coupée à 4-5 semaines seraient dédiées à l'alimentation monogastrique avec un objectif de 23% de protéines ; la 4ème voire 5ème coupe pourrait servir comme fertilisation sur la ferme, dans un contexte où les fertilisants bio peuvent se raréfier. La discussion autour du prix de vente est également en cours. m.augagneur@bio-hdf.fr



BIOCLIMAT : Des portes ouvertes sont prévues chez Corentin Masson dans l'Oise (le 8 juin) ainsi que chez François Dumont (62). L'occasion d'échanger sur les pratiques d'élevage chez François et sur les pratiques en légumes de plein champ chez Corentin, qui peuvent contribuer à diminuer l'impact sur le climat. Un RDV est aussi prévu à Terr'Eau Bio : « Le climat et les bénéfices de l'AB : comment diminuer l'impact sur le climat tout en augmentant la résilience des fermes face au changement climatique ? » m.augagneur@bio-hdf.fr



PRODUIRE DES SEMENCES EN AB : ENJEU ET OPPORTUNITÉS POUR L'AGRICULTURE RÉGIONALE

Dans un contexte d'évolution réglementaire, d'augmentation de la demande en semences certifiées, d'enjeu croissant en matière de qualité de la semence, mais également au regard des bouleversements climatiques en cours, en 2020 Bio en Hauts-de-France a piloté un état des lieux de la production de semences en région. Réalisé dans le cadre du Plan bio régional, cet état des lieux vise à mieux connaître la filière régionale pour sensibiliser les producteurs et les acteurs à ces opportunités de diversification et de création de valeur dans les fermes.

Semences : connaître et comprendre l'écosystème

En France, les travaux de recherche menés par des obtenteurs privés ou par des acteurs publics tels que l'INRAE permettent de créer de nouvelles variétés végétales. Des paysans-chercheurs, notamment réunis dans le réseau semences paysannes, contribue également à redécouvrir des semences et



La production de semences bio en Hauts-de-France : état des lieux

En France, on observe une augmentation de +22% des surfaces dédiées à la multiplication entre 2018 et 2019, soit près de 14 000ha dédiés. La région Hauts-de-France est un bassin historique en multiplication de semences grâce à son climat adapté et des acteurs mobilisés. En 2020, 3,7 % des agriculteurs multiplicateurs de semences en région sont en bio ce qui représente 2,8% des surfaces destinées à la multiplication de semences. Le

développement exponentiel des surfaces converties à l'agriculture biologique en région ces 5 dernières années sont autant de surfaces qui pourraient être destinées à la multiplication de semences pour l'agriculture bio. La région se distingue principalement sur la production de semences de blé et de plants de pommes de terre : 17% des plants de pomme de terre français bio sont produits en région et 10% des semences de céréales.

La réglementation bio évolue : des opportunités à saisir !

Alors que l'Union Européenne a soulevé l'obligation d'utiliser des semences biologiques pour la production certifiée bio en 1991, ce n'est qu'en 2003 que ce principe est finalement adopté. L'offre n'étant pas suffisante pour répondre à la demande croissante des producteurs, des dérogations sont accordées aux agriculteurs, leur permettant d'utiliser des semences non traitées. Une fois la filière suffisamment développée, les variétés passent en « hors dérogation » car considérées comme suffisamment disponibles.



variétés anciennes. La seconde étape est l'inscription de la variété au catalogue variétal par le Ministère de l'Agriculture. Ensuite, des producteurs-multiplicateurs développent la production de semences via des contrats avec les semenciers.

DEUX PROJETS RÉGIONAUX POUR RÉPONDRE À CES ENJEUX

Dans ce contexte porteur, deux projets sont actuellement développés avec nos partenaires, financés dans le cadre du Plan bio régional.

1. Valoriser et développer le patrimoine légumier régional en agriculture biologique

Ce projet est mené en partenariat avec le CRRG (Centre régional des ressources génétiques), dont l'une des missions est de retrouver et sauvegarder le patrimoine légumier régional. Si la valorisation auprès des particuliers est aujourd'hui réussie, aucune filière n'existe à destination des professionnels.

Le projet, en bref :

- Sensibiliser les maraîchers à l'utilisation de variétés anciennes régionales
- Organiser des tours de plaine pour présenter les variétés
- Mettre en place des micro-essais sur l'année 2021 : 5 variétés sont actuellement testées chez des maraîchers volontaires
- Organisation de formations sur l'autoproduction de semences

Une enquête en cours de diffusion pointe que 50 % des maraîchers ont recours aux dérogations et 2/3 d'entre eux considèrent qu'il manque de choix en terme de variétés disponibles en bio et adaptées aux besoins des maraîchers.



2. Relocaliser la production de semences de céréales et protéagineux via l'investissement dans une unité dédiée dans l'Oise

En partenariat avec la FNAMS (Fédération National des Agriculteurs Multiplicateurs de semences) et le SEMAE (inter-profession des semences et plants), nous travaillons à l'émergence d'une filière de production, triage de semences, en lien étroit avec Thomas Bourgeois agriculteur bio dans l'Oise.

Le projet, en bref :

- Analyser les offres / demandes actuelles en semences de céréales et oléo-protéagineux bio à travers un sondage en ligne.
- Développer l'offre de production de semences bio en région en quantité et en qualité
- Sensibiliser et former les producteurs au métier de multiplicateur. 25 participants nous ont rejoint lors de notre tour de plaine dédié le 19 mai dernier.
- Dimensionner et développer un outil de stockage, triage sous forme de micro-filiale chez Thomas Bourgeois (60)

POUR ALLER PLUS LOIN

Découvrez notre dernière publication, réalisée dans le cadre de l'observatoire régional de l'AB, disponible et téléchargeable gratuitement sur www.bio-hautsdefrance.org



VOTRE CONTACT :

Pauline Rebreyend
07 87 32 85 80
p.rebreyend@bio-hdf.fr





CAP SUR UNE RESTAURATION COLLECTIVE BIO, LOCALE ET DE QUALITÉ !

Depuis le début de la crise sanitaire qui a perturbé les systèmes alimentaires, couplée à la crise climatique à laquelle la région Hauts-de-France n'est pas moins concernée que les autres, les collectifs ont accru leur intérêt pour la question de la résilience alimentaire territorialisée. Cela se traduit notamment par l'émergence de nouvelles réflexions sur la restauration collective.

Ce secteur, avec 3,5 milliards de repas servis en moyenne chaque année en France, représente un levier essentiel dans la transformation de notre modèle alimentaire. À cela s'ajoute la loi Egalim, qui exige qu'au 1^{er} janvier 2022, les approvisionnements en restauration collective soient composés à 50% de produits de qualités dont 20% de produits bio. Cet ensemble de facteurs incite les collectivités à porter leur attention sur le contenu des assiettes servies en restauration collective et à remettre en question leur fonctionnement actuel.

Gestion concédée : quels constats ?

À ce jour, beaucoup de collectivités délèguent ce service à des sociétés de restauration collective. Cependant, avec un tel fonctionnement, certaines relèvent des obstacles importants et un certain manque de flexibilité pour faire évoluer le contenu des assiettes vers une meilleure qualité, des plats faits-maisons avec des produits locaux, frais et de saison : une combinaison meilleure pour le palais, la santé, la planète, et soutenant les producteur-ices du territoire. Se pose alors la question du mode de gestion de ce service.

Le choix du mode de gestion : pas facile !

Bio en Hauts-de-France est de plus en plus sollicitée par des collectivités cherchant à agir sur certains aspects de leur restauration collective. Certaines sont motivées par une volonté de mieux contrôler les approvisionnements afin de soutenir les producteur-ices locaux-ales et favoriser des produits bio et de qualité, d'autres par la réduction du gaspillage alimentaire, d'autres encore par le bien-être et la santé des convives en souhaitant proposer des plats faits-maison, etc.

Toutes se questionnent sur la façon d'atteindre leurs objectifs, avec un budget parfois limité et la présence de freins au changement : retour en régie directe ? Si oui,

cuisine sur place ou cuisine centrale ? Liaison chaude ou liaison froide ? Seule ou en groupement de commune ? Quels sont les coûts et les moyens humains nécessaires ? Ou bien, rejoindre une cuisine centrale voisine ? Faire appel à un traiteur local ?

Un groupe de travail pour accompagner les collectivités

Bio en Hauts-de-France a donc souhaité réunir les collectivités intéressées au sein d'un groupe de travail visant à accompagner leurs réflexions sur le mode de gestion, afin de favoriser l'émergence de solutions en cohérence avec la transition agricole et alimentaire ancrée dans les territoires. Les objectifs principaux sont de relever des freins identifiés à l'évolution de la restauration collective, cibler les besoins des collectivités, présenter des pistes de solutions, répondre aux interrogations principales et faire tomber les barrières au changement. Après une première séance introductive qui a permis de relever les réflexions des collectivités participantes, deux séances de témoignages de changement de mode de régie ont été proposées. Cinq collectivités ont ainsi partagé leur expérience, détaillant leurs objectifs initiaux, la transition entre les deux modèles et la mise en œuvre de leur service actuel. Ces cinq exemples ont des profils particulièrement variés : retour en régie



directe pour 7000 repas/jour avec cuisine centrale à Amiens, retour en régie directe pour 550 repas/jour avec restaurant central à Méricourt, gestion concédée à un traiteur local pour 80 repas/jour à Baincthun, retour en régie directe pour 35 repas/jour avec une cuisine dans la salle polyvalente communale à Saint-Just... Chaque expérience a débouché sur une amélioration de la qualité alimentaire et du service. Cette diversité de profils montre bien que, si la volonté politique s'allie à un portage opérationnel efficace, une solution est possible pour chaque échelle !

Votre contact :



Camille Romeu
Restauration collective
07 69 59 67 10
c.romeu@bio-hdf.fr

EXEMPLES DE FONCTIONNEMENTS SATISFAISANTS

- **Amiens (60) : retour en régie directe**
Cuisine centrale livrant environ 7000 repas/jour
21% de bio, 13% de local
Plats faits-maison
- **Méricourt (59) : retour en régie directe**
Restaurant central servant environ 500 à 550 repas/jour
20% de bio, 30% de SIQO, produits frais et repas faits-maison
- **Rosnoën (29) : retour en régie directe**
Restaurant scolaire servant 110 repas/jour + une dizaine de portages de repas à domicile
95% bio local, produits frais et plats faits-maison
- **St Just (18) : retour en régie directe**
Restaurant scolaire servant 35 repas/jour
100% SIQO, 50% bio, 100% local, produits frais et plats faits-maison
- **Baincthun (62) : gestion concédée à un traiteur local**
servant 80 repas scolaire/jour en liaison froide + une vingtaine de portages de repas à domicile
100% local, éléments bio dans 1 repas sur 4, produits frais et plats faits-maison
- **Cazouls-lès-Béziers (34) : reprise en régie directe de la Cuisine Centrale**
livrant 360 repas/jour en liaison chaude
100% bio, entre 30-40% de local, produits frais et plats faits-maison



CULTURES INNOVANTES : DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS POUR LES GRANDES CULTURES BIO ?

En tant que producteur-rice bio, vous êtes de plus en plus nombreux à vous intéresser aux cultures innovantes. Afin de préciser leurs atouts et leurs contraintes, la coopérative Biocer en partenariat avec Bio en Hauts-de-France a construit, partagé et valorisé des références technico-économiques sur ces cultures. Plusieurs objectifs sont poursuivis à travers ces cultures.

Se différencier et s'adapter au changement d'échelle de la bio

La disponibilité d'une offre plus grande en produits bio a entraîné dans le même temps un accroissement des attentes des consommateurs pour de nouveaux produits, bio locaux, régionaux, plus divers et plus équitables.

Ces nouveaux besoins offrent des débouchés en région pour certaines cultures telles que le quinoa, la graine de lin, le pois chiche, les haricots secs... par exemple. Ces nouvelles productions s'accompagnent parfois de la transformation et commercialisation en direct avec pour objectif d'apporter davantage de valeur ajoutée. Les marges brutes* visées pour certaines de ces cultures pouvant aller jusqu'à 2000 €/ha.

Développer l'autonomie protéique

Le Plan « Protéine » décliné en région Hauts-de-France a pour ambition de développer notre autonomie protéique. En valorisant davantage de légumineuses dans les assolements bio, les producteur-rices assurent davantage d'autonomie azotée dans leur système de production. C'est d'autant plus important que la réglementation bio évolue et restreint l'utilisation d'effluents issus d'élevages industriels. Les polyculteurs sans élevage sont donc impactés par cette évolution et s'adaptent d'ores et déjà par la mise en place de légumineuses cultivées de manière plus innovante : la lentille verte, noire, blonde, rose, le lentillon, le soja (à destination de l'alimentation humaine et animale), le pois chiche, le pois vert de casserole, le haricot sec blanc, vert, rouge.

Développer la diversité

Plus la bio se développe, plus les assolements se diversifient. C'est une assurance pour davantage de cohérence agronomique et économique. Ces cultures apportent :

- de nouvelles espèces/familles dans les rotations : assurant une plus grande

alternance entre cultures d'automne et cultures de printemps pour une meilleure gestion des adventices

- de nouvelles familles avec des enracinements différents (quinoa de la famille des chénopodiacées, lin de la famille des linacées, chia de la famille des lamaciées...)

- une meilleure valorisation de l'azote et moins de lessivage derrière luzerne (à travers l'implantation de colza par exemple)

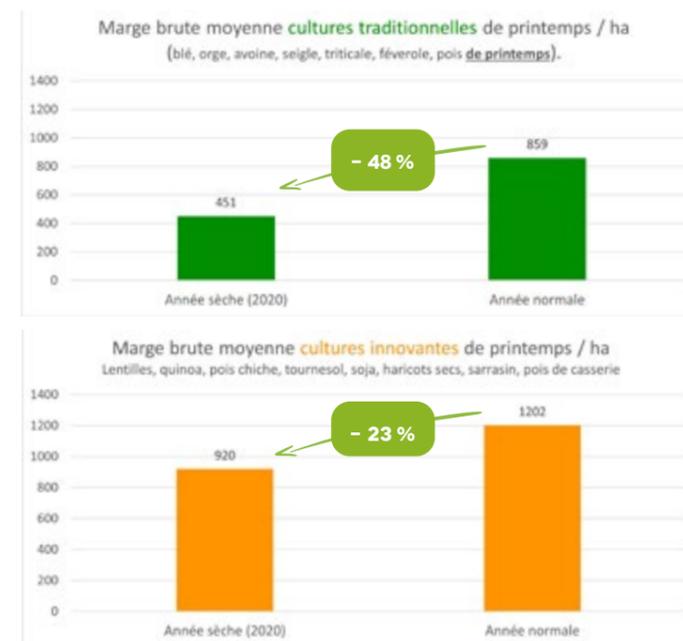
- une possibilité d'implanter certaines cultures plus tardivement et mieux maîtriser les désherbages ou rattraper certaines cultures (ex : sarrasin)

- plus de diversité cultivée est aussi favorable à la biodiversité en général (colza, sarrasin, moutarde, tournesol sont très attractifs pour les insectes pollinisateurs et mellifères)

S'adapter au dérèglement climatique

Ces nouvelles cultures peu cultivées sous nos latitudes jusqu'à présent, présentent dorénavant certains atouts face au dérèglement climatique. C'est le cas par exemple en 2020, caractérisée par une forte sécheresse : les producteurs en région qui avaient dans leurs assolements ces cultures innovantes ont été moins pénalisés par rapport à une année « normale » que les producteurs qui n'avaient exclusivement que des cultures de printemps traditionnelles (blé, orge, avoine, féverole et pois de printemps). Dans ce contexte, ce sont surtout le tournesol, le pois chiche, les lentilles, le lentillon et les haricots secs qui ont tiré leur épingle du jeu. Le soja et le sarrasin, exigeants en eau, n'étaient, quant à eux, pas à leur avantage. (cf. graphiques)

Comparaison marges moyennes : cultures innovantes / cultures traditionnelles en année sèche (2020) et en année normale.



POUR EN SAVOIR PLUS :

- Guide « Cultures innovantes : de nouvelles opportunités à saisir en grandes cultures bio »
- Venez découvrir les vitrines des cultures innovantes et échanger sur celles-ci à l'occasion du salon Terr'Eau Bio qui se déroulera les 30 juin et 1^{er} juillet à Brie (02). www.bio-hautsdefrance.org/salon-terreau-bio-2021

CONTACTS :

- Antoine Stoffel** : conseiller animateur grandes cultures versant sud
07 87 32 40 85 / a.stoffel@bio-hdf.fr
- Hélène Plumart** : conseillère animatrice grandes cultures versant nord
07 87 32 26 10 / h.plumart@bio-hdf.fr
- Yannick Cosperec**, conseiller technique Biocer : 06 30 13 96 16
ycosperec@biocer.fr



ELEVEURS LAITIERS BIO : PRENEZ L'AVENIR DE LA FILIÈRE RÉGIONALE EN MAIN

Parce que la filière lait bio suscite de nombreuses préoccupations quant à son avenir en France et en région, plusieurs éleveurs laitiers bio des Hauts-de-France ont décidé d'agir. Actifs au sein d'une « commission lait », coordonnée par Bio en Hauts-de-France, ils souhaitent aujourd'hui réunir tous les acteurs de la filière lait bio régionale pour assurer la relève de demain. Rentabilité, qualité de vie, renouvellement des générations... autant de sujets qui seront à l'ordre du jour des Assises régionales de l'élevage laitier bio prévues cet automne.

Éleveurs laitiers, en bio de longue date ou plus récemment convertis, ils se réunissent depuis plusieurs années au sein de la « commission lait » pilotée par Bio en Hauts-de-France, pour voir comment il est possible d'évoluer dans le marché particulier qu'est l'agriculture biologique. Collectivement, ils partagent en effet de nombreux constats sur le modèle de production bio : un contexte particulier depuis 2/3 ans, avec la question climatique de plus en plus prégnante, la rémunération et les conditions de travail, l'érosion du nombre d'éleveurs,



la préoccupation du renouvellement des générations, la pression foncière, un mode de production assez exigeant...des discussions qui reviennent régulièrement sur la table.

Réfléchir et agir à l'échelle de la filière

Ces problématiques, les éleveurs de la « commission lait » ont souhaité les partager à travers 5 réunions organisées dans toute la région Hauts-de-France, en début d'année 2021. Ces rencontres ont rassemblé près de 40 participants : des éleveurs laitiers majoritairement, aux systèmes de production très divers, mais aussi des administrateurs de coopératives. A titre indicatif, 30% des participants

songeaient à partir en retraite dans les 2-3 ans, sans successeurs identifiés.

Malgré cette diversité des profils, ces constats ont été partagés à l'unanimité, avec l'idée de déployer une stratégie à plusieurs échelles : à l'échelle de la ferme, des territoires et à l'échelle de la filière. Les participants ont manifesté un réel intérêt pour poursuivre ce type de discussions sur des enjeux de long terme : cet engouement a permis de confirmer l'idée de créer les Assises régionales de l'élevage laitier bio, un colloque ouvert à l'ensemble de la filière et aux pouvoirs publics, prévu à l'automne 2021.

Rendez-vous prochainement sur www.bio-hautsdefrance.org pour connaître la date, le lieu et le programme !

MICKAËL POILLION, POLYCUITEUR-ÉLEVEUR À HÉRICOURT (62)

« Discuter des enjeux d'avenir de la filière lait était la volonté de plusieurs éleveurs de la région. Nous avons eu l'occasion de les poser au sein de la commission lait et avons souhaité dépasser ses frontières pour aborder nos différentes problématiques avec l'ensemble des acteurs de la filière et agir à la bonne échelle. De là est née l'idée de créer un événement régional pour nous interroger sur nos systèmes, notre organisation... est-ce que tous les acteurs prennent leur part ? L'objectif est vraiment de sortir de l'individualisme.

Les assises régionales de l'élevage laitier bio devraient permettre de mettre à table les acteurs du lait et de se donner des

perspectives pour pouvoir agir : il faut dire aux éleveurs qu'ils ont eu raison de faire ce métier, il faut donner envie ! Il y a URGENCE à valoriser ce métier et assurer aux coopératives qu'il y aura bien du lait bio demain !

Les réunions organisées en début d'année ont été très constructives, réalisées dans un état d'esprit positif. Quelques premières pistes d'actions ont émergé, c'est très encourageant pour la suite. Ces Assises devraient permettre d'apporter des réponses aux aspirations des uns et autres, de trouver des compromis pour les éleveurs ET les acteurs. Nous vous espérons nombreux à répondre à l'appel. »

Vos contacts (éleveurs de la commission lait) :

Sophie Tabary, administratrice (02) / 06.73.31.26.01
Yannick Prezszlo, administrateur (59) / 06.21.26.33.14
Hervé Lingrand (62) / 06.83.46.56.96

Jean-Luc Villain (02) / 06.85.05.88.25
Mickaël Poillion (62) / 06.41.42.66.46
François Dequidt (59) / 06.20.38.06.79
Godefroy Dutertre (62) / 06.81.05.33.39
Raphaël Delva (80/60) 07.88.22.75.92

5 GRANDS CONSTATS PARTAGÉS PAR LES ÉLEVEURS LAITIERS BIO

1. Une rémunération horaire du travail en élevage laitier bio insuffisante
2. L'organisation du marché du lait bio ne pousse pas à produire du lait de printemps
3. La résilience des systèmes laitiers bio doit être améliorée face au changement climatique
4. Les systèmes laitiers doivent permettre de dégager plus de temps libre aux éleveurs pour améliorer l'attractivité du métier vis-à-vis des futurs éleveurs et futurs salariés
5. Enjeu prégnant de renouvellement des générations en élevage laitier bio



JEROME LALOUX, POLYCUITEUR-ÉLEVEUR ET PAYSAN-BOULANGER À BOIRY-SAINTE-RICTRUDE (62)

Après 5 ans comme ingénieur chargé d'affaires en génie électrique, Jérôme Laloux a rapidement souhaité mettre du sens dans sa vie. Il prend un virage professionnel, avec quelques sorties de route à travers le monde pour se nourrir d'expériences en agriculture, permaculture, biodynamie, transformation... pour finalement s'installer sur la ferme familiale près d'Arras, qu'il passe très vite en bio. Histoire d'une reconversion accomplie.

Grandir à la ferme est une chance formidable, mais à l'époque, son entourage et les mentalités ne l'incitent guère à devenir agriculteur. Pourtant, la perspective de sa reprise ainsi qu'une quête de sens dans son travail ont conduit Jérôme Laloux à changer de parcours. « J'avais envie de travailler avec la nature, pas contre elle ! J'étais aussi très intéressé par la bio. Il me fallait du changement. Avant de me lancer, j'ai fait un tour d'horizon des alternatives agricoles : en Suède au sein d'un éco-village en permaculture, du woofing dans le sud de la France, aux Etats-Unis, en Jamaïque, à Cuba... Ces expériences m'ont permis de construire et d'affiner mon projet sur la ferme ».

La ferme familiale est conduite en conventionnel par son père Louis Laloux, avec des taurillons à l'engraissement, des grandes cultures industrielles, des betteraves à sucre, des pommes de terre... Au moment où la transmission se profile, Jérôme fait le point avec son père : « Le diagnostic Agriculture Paysanne nous a apporté un nouveau regard sur la ferme et les pratiques, il nous a permis de mettre en évidence certaines choses, comme la présence d'OGM dans le soja... ». Jérôme se forme, effectue un stage chez un paysan-boulangier, qui

fait aussi de l'élevage : « Cette expérience m'a totalement convaincu ! Une remise à l'herbe, les bovins qui pâturent et fertilisent, le fumier qui retourne à la terre... un système complet, cohérent en agriculture et adapté à la réponse climatique ». Le projet fait son chemin, la transition vers la bio est actée et démarre dès 2016.

À partir de 2017, Jérôme diversifie progressivement les activités de la ferme qui s'étend sur 55 hectares. Attaché à l'écoconstruction, il en rénove une partie en utilisant des matériaux locaux et auto-construit son four à bois, en lien avec Initiatives Paysannes. Lors de chantiers participatifs, 60 bénévoles viennent apprendre les techniques du torchis en échange d'un coup de main. « Je cultive différents types de céréales. Du sarrasin, du blé, de l'épeautre et du seigle. Je les sème, je les récolte, je les trie et les stocke. Le pain et la production de farine ont démarré en mars 2019 et je commercialise aujourd'hui en direct : à la ferme, localement via des magasins spécialisés, comme aux Fermiers de l'Artois à Gavrelle. » Entre temps, il a remonté un élevage de 12 vaches allaitantes limousines qui passe en bio cette année : pour cela, il a recréé des pâtures, pratique le pâturage tournant et fait brouter ses couverts d'interculture. « Le troupeau est en cours de conversion, la première vente de caissettes de viande a lieu ce printemps. L'aboutissement de réflexions mises en route en 2017 ! » D'autres cultures sont produites à la ferme : pommes de terre, betteraves rouges et légumineuses commercialisées via Norabio et Biocer.

Investi dans de nombreux projets, adhérent à Bio en Hauts-de-France depuis plusieurs années, Jérôme aime l'idée de faire connaître son activité, de dynamiser le territoire et de proposer de bons produits fermiers aux

FERMOSCOPIE

2016 : 1^{ÈRE} CONVERSION DE LA FERME EN BIO
2020 : INSTALLATION À TITRE PRINCIPAL

SAU : 55 HECTARES (10 HA DE CÉRÉALES, 6 HA DE POMMES DE TERRE, 6 HA DE BETTERAVES ROUGES, 6 HA DE LÉGUMINEUSES, LE RESTE REMIS EN PRAIRIES TEMPORAIRES ET 1 HA DE PRAIRIE PERMANENTE)

CHEPTEL : 12 VACHES ALLAITANTES POUR UN TOTAL DE 50 TÊTES

EMPLOI : 3,5 ETP

VENTE : EN DIRECT, MAGASINS SPÉCIALISÉS, GROSSISTES

riverains des alentours. « Partager mon parcours, montrer les atouts de la bio et pourquoi pas inspirer d'autres acteurs, c'est important pour moi. J'ai d'ailleurs organisé des portes ouvertes lors de la dernière campagne Manger Bio et Local, en 2019, une bonne occasion de présenter notre travail. »

Pour faire aboutir son projet, Jérôme a bénéficié récemment d'aides de la Communauté Urbaine d'Arras et a monté des PCAE pour obtenir des financements. « On a replanté 400 mètres de haie sur la ferme en 2018, 200 mètres sont encore prévus en 2022 » Grâce à ces aides, il a aussi pu clôturer des parcelles labourables en électrifié, pour recréer des prairies temporaires et faire pâturer ses couverts. « Aujourd'hui j'aspire à stabiliser les projets développés sur la ferme et trouver un équilibre de vie. Et pourquoi pas aller vers l'agroforesterie à moyen terme ? »

Pour aller plus loin, découvrez notre recueil "Réintroduire un élevage sur ma ferme : 20 producteurs témoignent" (en téléchargement dans notre rubrique ressources, disponible également en version papier).





LE SALON PRO DE LA

BIO EN HAUTS-DE-FRANCE**30 JUIN & 1^{ER} JUILLET 2021 À BRIE (02)**DÉCOUVREZ LE PROGRAMME COMPLET SUR www.bio-hautsdefrance.org**DERNIÈRES PUBLICATIONS**

15 actions pour une agriculture bio résiliente et une alimentation durable

Connaissez-vous la diversité des projets que nous menons chaque année en lien étroit avec toujours plus d'acteurs de la filière bio régionale ? La bio est une agriculture innovante, en perpétuelle évolution, et sa constante progression en Hauts-de-France nous pousse à enrichir davantage encore nos actions en 2021. Vous avez la possibilité d'en découvrir une quinzaine à travers cette publication !

Une année 2020 riche en actions !

Bio en Hauts-de-France vient de publier son rapport d'activité, l'occasion de revenir sur une année 2020 riche en réalisations engagées au service de la bio et de ses acteurs, à découvrir au travers d'une série de chiffres clés.

**La relance post Covid19**

Nous avons travaillé sur 16 mesures innovantes « pour faire rimer relance économique agricole et transition écologique et sociale » : nous souhaitons jouer un rôle moteur en région pour construire avec nos adhérents, producteurs bio, partenaires et élus, des projets économiques innovants adossés à des politiques publiques audacieuses. Bio en Hauts-de-France se tient prêt à construire ces mesures avec vous.

ÉVÈNEMENTS À VENIR**DÉMONSTRATION DE MATÉRIEL DE DÉSHERBAGE EN MARAÎCHAGE**

7 juin à Grivesnes (80)

contact Juliette : j.parent@bio-hdf.fr
07 87 32 52 70**TOUR DE PLAINE GRANDES CULTURES, LÉGUMES DE PLEIN CHAMP ET LÉGUMES VERTS BIO**

7 juin à Montcavrel (62)

contact Sébastien Florent : sebastien.florent@npdc.chambagri.fr | 06 77 67 31 13

10 juin à Vermelles (62)

contact Héléne : h.plumart@bio-hdf.fr
07 87 32 26 10**PORTES OUVERTES : RÉFLEXION AU-TOUR DU STOCKAGE DE CARBONE EN GRANDES CULTURES**

8 juin à Chèvreville (60)

contact Marie : m.augagneur@bio-hdf.fr
07 87 32 93 41**TOUR DE PLAINE LÉGUMES DE PLEIN CHAMP BIO DIVERSIFIÉS**

17 juin à Saint-Omer-Capelle (62)

contact Héléne : h.plumart@bio-hdf.fr
07 87 32 26 10**TOUR DE PLAINE GRANDES CULTURES BIO**

21 juin à Fossex (62)

contact Héléne : h.plumart@bio-hdf.fr
07 87 32 26 10**TOUR DE PLAINE MARAÎCHAGE**

21 juin à Le Hamel (60),

contact Juliette : j.parent@bio-hdf.fr
07 87 32 52 70**VISITE VITRINE VARIÉTALE CÉRÉALES**

29 juin à Carvin (62)

contact Mégane Guillaume : megane.guillaume@npdc.chambagri.fr / 06 74 48 84 44**TOUR DE PLAINE MARAÎCHAGE**

29 juin à Russy-Bémont (60)

contact Juliette : j.parent@bio-hdf.fr
07 87 32 52 70**TOUR DE PLAINE GRANDES CULTURES ET LÉGUMES DE PLEIN CHAMP BIO**

6 juillet à Herzele (59)

contact Héléne : h.plumart@bio-hdf.fr
07 87 32 26 10**PORTES OUVERTES : GRANDES CULTURES, LÉGUMES DE PLEIN CHAMP BIO**

8 juillet à Auchy les Orchies (59)

contact Héléne : h.plumart@bio-hdf.fr
07 87 32 26 10**TOUR DE PLAINE MARAÎCHAGE DIVERSIFIÉ**

12 juillet à Brancourt-en-Laonnois (02),

contact Juliette : j.parent@bio-hdf.fr
07 87 32 52 70